



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

A/38/486

OCT 12 1983

-S/16027

7 octobre 1983

FRANCAIS

UN/SA COLLECTION ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-huitième session

Points 23 et 37 de l'ordre du jour

LA SITUATION AU KAMPUCHEA

QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET

DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE

Trente-huitième année

Lettre datée du 6 octobre 1983, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre datée du 6 mai 1983 (A/38/185-S/15751), j'ai l'honneur de vous informer que depuis les graves incidents d'avril 1983 où les forces vietnamiennes ont lancé contre des camps de réfugiés kampuchéens des attaques militaires qui ont fait de nombreuses victimes civiles et provoqué un nouveau déplacement de personnes vers la Thaïlande, et au cours desquelles se sont produites des incursions de troupes vietnamiennes en territoire thaïlandais, celles-ci ont commis, dans la période comprise entre mai et août 1983, plus de 60 violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Ces violations ont fait des morts et des blessés graves, mis en danger la vie de villageois thaïlandais innocents et également endommagé leurs biens. Les principales violations commises par les forces vietnamiennes durant cette période ont été les suivantes :

1. En mai 1983, les forces vietnamiennes ont provoqué neuf incidents distincts, au cours desquels plus d'une centaine d'obus sont tombés en territoire thaïlandais, détruisant un bâtiment officiel, une salle publique et un certain nombre de maisons de villageois thaïlandais. Le 25 mai 1983, une vedette de patrouille de la marine royale thaïlandaise a essuyé le feu des forces vietnamiennes dans le district de Klong Yai (province de Trat), alors qu'elle escortait le bateau d'un villageois thaïlandais qui devait livrer de l'eau potable à un village voisin.

2. En juin 1983, plus d'une centaine d'obus ont été tirés par les forces vietnamiennes vers le territoire thaïlandais lors de 12 incidents distincts. Les forces vietnamiennes ont également effectué trois incursions en territoire thaïlandais, tuant un soldat thaïlandais et blessant gravement un autre. Au cours d'un autre incident, les troupes vietnamiennes ont attaqué des villageois thaïlandais et leur ont dérobé leurs biens. Le même mois, le Viet Nam a violé neuf fois l'espace aérien thaïlandais.

3. En juillet 1983, plus de 200 obus ont été tirés en direction du territoire thaïlandais par les forces vietnamiennes, au cours de 17 incidents distincts. De nombreux villageois thaïlandais ont été blessés, quelques-uns gravement; du bétail a été tué et il y a eu d'importants dommages matériels. Des navires vietnamiens ont également violé cinq fois les eaux territoriales thaïlandaises. Au cours d'un de ces incidents, un navire vietnamien a tiré sur un navire de pêche thaïlandais, tuant un membre de l'équipage et blessant gravement plusieurs autres. Le navire thaïlandais a alors été saisi illégalement.

4. En août 1983, à deux reprises, les forces vietnamiennes ont soumis des villageois thaïlandais à un tir d'artillerie nourri. La première fois, un certain nombre de villageois thaïlandais qui travaillaient dans les champs autour du village de Ban Nong Kok (district de Pong Nam Ron, province de Chantaburi) ont essuyé les tirs de mitrailleuses de gros calibre. La deuxième fois, 30 villageois thaïlandais du même village qui pêchaient dans un canal ont également été mitraillés. Huit villageois ont alors été gravement blessés. Dans la même période, les forces vietnamiennes ont fait trois incursions en territoire thaïlandais et, lors de l'une de ces incursions, ont eu un accrochage avec des soldats thaïlandais. Heureusement, aucun soldat thaïlandais n'a été blessé.

Les incidents rapportés ci-dessus montrent une fois de plus que les forces vietnamiennes présentes au Kampuchea continuent de violer effrontément la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande. Leur présence illégale au Kampuchea constitue toujours un grave danger pour la sécurité de la Thaïlande. Leurs opérations militaires et leurs incursions préméditées au-delà de la frontière thaïlandaise menacent la sécurité de Thaïlandais innocents. Le Gouvernement thaïlandais proteste énergiquement contre ces actes de provocation grave et d'agression délibérée commis par les forces vietnamiennes.

La Thaïlande réaffirme son droit légitime de prendre toutes les mesures nécessaires contre les agresseurs étrangers afin de se défendre et de préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale, et notamment de garantir la sécurité du peuple thaïlandais. La cause profonde de l'absence de sécurité et de sûreté est le conflit qui se déroule au Kampuchea en raison de l'occupation continue de ce pays par 180 000 soldats vietnamiens en violation flagrante et continue des résolutions de l'ONU, de la Charte des Nations Unies et du droit international, au mépris le plus total de l'opinion publique mondiale. La Thaïlande souhaite appeler l'attention du monde sur ces actes d'agression condamnables, commis par un Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies en violation manifeste des principes fondamentaux consacrés par la Charte.

A/38/486

S/16027

Français

Page 3

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 23 et 37 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI
